

COMPTE-RENDU SÉANCE DU 2 JUIN 2020

Sont présents :

Gilles PICARD – Frédéric MARQUEBIELLE – Cyril CHARNEAU - Patricia BRILLANCEAU -
Christophe BONNEMASON – Guillaume BRILLANCEAU – Fabienne DAUMALE – Bastien DUPOUTS –
Julien ELISSONDO – Nathalie ROBERT – Christophe WATEAU – Cathy MARQUEBIELLE

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00.

Secrétaire de séance : Guillaume BRILLANCEAU

Pas d'observation sur le dernier compte-rendu.

• **Délibérations :**

Réorganisation et attribution des commissions et délégations :

Pour les trois premières commissions et délégations obligatoires l'ensemble du conseil municipal a élu à bulletin secret leurs représentants.

1. **Syndicat des eaux du Marseillon et du Tursan** : Cyril CHARNEAU et Bastien DUPOUTS
2. **Syndicat d'énergie Départementale** : Patricia BRILLANCEAU et Frédéric MARQUEBIELLE
3. **Syndicat des eaux Luy Gabas Léés** : Bastien DUPOUTS et Cyril CHARNEAU
4. **Impôts et Budget** : Gilles PICARD, Patricia BRILLANCEAU, Bastien DUPOUTS, Nathalie ROBERT, Julien ELISSONDO, Fabienne DAUMALE, Christophe BONNEMASON
5. **Révision liste électorale** : Guillaume BRILLANCEAU
6. **École, garderie, cantine et personnels** : Gilles PICARD, Fabienne DAUMALE, Julien ELISSONDO, Guillaume BRILLANCEAU
7. **Gestion bâtiments communaux, location et registre de sécurité** : Nathalie ROBERT, Frédéric MARQUEBIELLE, Julien ELISSONDO, Christophe WATEAU, Christophe BONNEMASON
8. **Voirie, fleurissement, urbanisme, employé communal, réseau électrique et aménagement** : Gilles PICARD, Frédéric MARQUEBIELLE, Julien ELISSONDO, Christophe BONNEMASON, Bastien DUPOUTS
9. **Relation association et site internet** : Nathalie ROBERT, Guillaume BRILLANCEAU, Christophe WATEAU
10. **Défense** : Christophe WATEAU et Cyril CHARNEAU
11. **Chambre de l'agriculture** : Julien ELISSONDO et Bastien DUPOUTS
12. **Santé publique et lien social** : Gilles PICARD, Patricia BRILLANCEAU et Nathalie ROBERT

Siégeront à la communauté des communes : Gilles PICARD et Frédéric MARQUEBIELLE.

L'ensemble du conseil municipal a délibéré sur les indemnités des élus.

Pour Monsieur le Maire : 25.5 % de l'indice brut 46 172€ soit 991.80 € brut par mois.

Le conseil municipal a voté à bulletin secret pour définir la somme allouée à chaque adjoint et pour fixer le pourcentage de l'indice.

Pour les adjoints : 3% de l'indice brut 46 172€ soit 116.68 € brut par mois.

- **Autres sujets :**

Par manque d'information au niveau budgétaire, le conseil municipal n'a pas pu délibérer sur différents sujets :

- ❖ la fixation des taux d'impôts locaux 2020
- ❖ l'orientation budgétaire
- ❖ la participation des communes aux charges de fonctionnement de l'école publique.

- **Urbanisme :**

- ❖ Renouvellement de certificat d'urbanisme pour M.PUYOO Philippe
- ❖ Déclaration Préalable pour abri de jardin : M.RECH Julien
- ❖ Déclaration Préalable pour piscine : M.LAFITTE Nicolas
- ❖ Déclaration Préalable pour le détachement de 2 lots à bâtir : M. DUPOUTS Michel
- ❖ Demande de permis de construire pour une extension de bâtiment : M.SANSOT Bernard

Clôture de la séance à 00 h 30.

Le Maire, Gilles PICARD